

Grade: Maître ès arts (M.A.)**Crédits: 45**

Présentation

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

En bref

Une des caractéristiques originales de la maîtrise en loisir, culture et tourisme consiste en la formation fondamentale, générale et interdisciplinaire offerte dans les profils avec et sans mémoire. L'interdisciplinarité est nécessaire à l'étudiant pour accéder à une formation universitaire de qualité en loisir, culture et tourisme. Ce processus interdisciplinaire constitue un acquis des trente années d'existence de notre département.

Les professeurs du département sont accessibles et disponibles afin de conseiller l'étudiant quant aux domaines d'intervention et de recherche en loisir, de la culture et du tourisme.

Objectifs du programme

Ce programme de maîtrise s'adresse à une clientèle diversifiée, désireuse d'obtenir une formation fondamentalement interdisciplinaire en loisir, culture et tourisme. Les domaines de la culture et du tourisme y sont abordés en tant que composantes du loisir, et la participation citoyenne, comme l'élément structurant du développement local.

Il a pour objectif premier d'offrir une formation polyvalente et interdisciplinaire fondamentale pour la recherche dans les domaines du loisir, de la culture et du tourisme. Il se fonde sur les théories et les connaissances élaborées à l'intérieur des grands courants en sciences humaines et sociales et vise à doter l'étudiant d'une connaissance scientifique générale au sujet des fondements de la pensée contemporaine sur le loisir, la culture et le tourisme. Il se focalise sur l'étude de l'application de ces connaissances aux sociétés modernes et en particulier à la société québécoise. Il aborde, entre autres, l'analyse du loisir à partir des problématiques générales de la culture, des systèmes et acteurs sociaux; l'étude des significations et des pratiques en loisir, culture et tourisme, observées chez les individus, les groupes et les collectivités; l'étude des organisations tant publiques que privées et de leur production; l'analyse des théories de la planification et de l'aménagement du territoire appliquées au loisir, à la culture, au tourisme; l'analyse des théories et méthodes liées au développement et à la gestion du produit récréotouristique.

Il comporte des éléments diversifiés de formation méthodologique et pratique destinés à préparer l'étudiant à résoudre des problèmes concrets réalisés dans le cadre de son mémoire. Par la place qu'il accorde à la réflexion critique, au travail de recherche et à la production autonome de connaissances en fonction d'objectifs opérationnels, il dote l'étudiant des connaissances et des habiletés requises pour occuper des fonctions de cadre intermédiaire ou supérieur.

Avenir : Carrière et débouchés

Après quelques années d'expérience, les diplômés obtiennent généralement des postes de cadres supérieurs ou intermédiaires dans des organismes publics ou privés oeuvrant en loisir, culture et tourisme. Ils occupent principalement des fonctions de gestion, de planification, de conception et d'évaluation de programmes, services ou produits, ainsi que des fonctions de recherche et de développement. Les études de 2e cycle débouchent également sur l'enseignement collégial ou la poursuite d'études doctorales.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

Tous les cours de ce programme sont offerts en formule comodale (l'étudiant a le choix d'être en présentiel ou à distance). Les cours sont dispensés sur une plage horaire de 3 heures, de façon hebdomadaire.

Les candidats de l'international doivent être sur le territoire québécois et détenir tous les permis requis.

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

Particularités

Tous les cours du programme sont offerts en comodalité et peuvent être suivis à distance en mode synchrone, sur une plage horaire de 3 heures à chaque semaine.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent dans les disciplines ou champs d'études suivants : récréologie ou sciences du loisir, gestion et intervention touristiques, arts et culture, sciences humaines et sociales (communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, etc.), activité physique ou éducation physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, marketing ou tout autre champ spécifique relié au loisir (études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, etc.).

Le candidat dont la moyenne est inférieure à 3.2 et supérieure à 2.9 verra son dossier étudié par le comité de programme. Des exigences particulières pourraient lui être imposées.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat dont la demande d'admission s'effectue soit sur la base universitaire, soit sur la base de l'expérience pour qui la moyenne cumulative pour les études de premier cycle est inférieure à 3,2 (sur 4,3) peut se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter à une entrevue.

Par ailleurs, le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme, ce qui inclut une formation de base en statistiques et en recherche, pourra se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être titulaire d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, ou selon le système LMD, un diplôme de master 1) réussi avec une moyenne de 12/20 ou l'équivalent ou l'équivalent dans les disciplines ou champs d'études suivants : récréologie ou sciences du loisir, gestion et intervention touristiques, arts et culture, sciences humaines et sociales (communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, etc.), activité physique ou éducation physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, marketing ou tout autre champ spécifique relié au loisir (études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, etc.).

Le candidat dont la la moyenne cumulative pour les études de premier cycle est inférieure 12/20 et supérieur à 11/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il peut se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter à une entrevue.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Par ailleurs, le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme, ce qui inclut une formation de base en statistiques et en recherche, pourra se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

La PREMIÈRE ÉTAPE du processus consiste à évaluer le dossier d'admission(voir la section pièces à joindre au dossier).

La DEUXIÈME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à:

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs professionnels et de recherche du candidat et les objectifs du programme (questionnaire);
- la correspondance entre les intérêts professionnels et de recherche du candidat et les ressources humaines disponibles pour l'encadrement (questionnaire).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (24 crédits)

SLO6067	Séminaire : fondements et enjeux en loisir, culture et tourisme
SLO6082	Développement des individus
SLO6083	Développement des communautés
SLO6085	Développement des territoires
SLO6086	Enjeux contemporains en loisir, culture et tourisme :éléments théoriques et pratiques
SLO6088	Devis de recherche
SLO6089	Méthodes de recherche qualitative en loisir, culture tourisme
SLO6090	Méthodes de recherche quantitative en loisir, culture tourisme

Crédits de recherche (21 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 21 crédits.

Travail de recherche

Mémoire (21 crédits)

Le mémoire est un exposé écrit de travaux de recherche effectués en loisir, culture ou tourisme. Il vise à développer une plus grande autonomie dans la production de la connaissance scientifique. Dans ce travail l'étudiant doit démontrer sa capacité d'analyse critique et son aptitude à contribuer à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications dans un des domaines susmentionnés.

Autres renseignements

Équivalences et reconnaissance des acquis

Passerelles

Les cours suivis dans le cadre du programme court en Gestion du changement en loisir ou les crédits de scolarité (ce qui exclut les crédits associés à l'essai) du DESS en loisir, culture et tourisme ou du DESS en communication sociale sont automatiquement reconnus dans le cas où un étudiant décide de poursuivre ses études à la Maîtrise en loisir, culture et tourisme.

Les étudiants inscrits à la maîtrise qui souhaiteraient plutôt recevoir une attestation d'études (dans le cas du programme court de 2e cycle en gestion du changement en loisir) ou un diplôme (pour les DESS en communication sociale ou en loisir, culture et tourisme) seront assujettis à deux exigences: faire un changement d'orientation et s'inscrire à au moins une activité créditée du programme court de deuxième cycle ou du DESS convoité.

Description des activités

SLO6067 Séminaire : fondements et enjeux en loisir, culture et tourisme

Ce cours donne un cadre fondamental nécessaire pour bien comprendre la place du loisir dans la société moderne. Introduction aux notions de base, aux enjeux fondamentaux actuels et aux différents modèles holistiques et systémiques appartenant aux trois champs d'études : loisir, culture, et tourisme. Intégration de ces notions fondamentales et des disciplines fondatrices du champ de recherche en loisir et de leurs influences actuelles grâce à des fils conducteurs interdisciplinaires reliant les enjeux et les dynamiques convergentes. Situation de ces notions et de ces enjeux par rapport aux acteurs sociaux. Mise en contexte par rapport aux situations privées ou publiques et aux communautés ou sociétés de référence. Débat dynamique appuyé par des textes de divers écrits d'auteurs clés reliés aux aspects définitionnels, terminologiques et conceptuels essentiels aux trois champs d'études. Distinction de la perspective particulière et du point de vue des différents auteurs. Discussions autour de débats théoriques et conceptuels actuels en loisir, culture et tourisme.

SLO6082 Développement des individus

Ce cours aborde les valeurs sociales des sociétés occidentales contemporaines et traite des différences comme sources potentielles d'inégalités (sociales, culturelles, fonctionnelles, de revenu, de richesse, de genre, etc.). L'effet des inégalités sur l'expérience, la participation, l'accès, la réception, etc. dans les pratiques culturelles, touristiques et de loisir est analysé selon différentes perspectives. La différence entre l'intégration et l'inclusion est étudiée. Les perceptions, les représentations et les expériences des individus seront mobilisées pour comprendre les enjeux en matière d'inégalités et d'inclusion. Ce cours favorise une approche critique et réflexive et invite à penser autrement les initiatives, propositions, politiques et environnements en loisir, culture et tourisme pour favoriser l'inclusion.

SLO6083 Développement des communautés

En ayant en trame de fond le développement durable de nos communautés, ce cours vise à développer chez les étudiants les connaissances et habilités nécessaires à la mise en œuvre de la participation citoyenne et à la mobilisation des acteurs dans la gouvernance des organisations ; identifier et mieux comprendre les modalités de gouvernance et de participation démocratique ; analyser les différences entre les niveaux d'intervention politique local, régional, provincial, fédéral ou international ; développer ses habilités politiques pour une lecture stratégique des enjeux de gestion.

Le cours abordera notamment les notions et les outils encadrant la participation citoyenne (publique, action citoyenne et bénévole) et proposera des études de cas concrets dans chacun des domaines pour mieux saisir les enjeux et les règles du jeu qui influencent les acteurs en matière de gouvernance.

SLO6085 Développement des territoires

Ce cours vise à présenter différents concepts clés qui interviennent dans la compréhension et l'analyse du développement et de l'aménagement des territoires en faveur du loisir, de la culture et du tourisme en contexte de développement durable. Ainsi des notions importantes comme le territoire, l'attachement au lieu, l'espace public, l'habiter, la mobilité, l'innovation sociale, les rapports affectifs aux lieux, etc. seront présentés et discutés au regard des différents champs disciplinaires qui les mobilisent. Ainsi l'étudiant sera davantage en mesure de saisir les différents enjeux à considérer lorsqu'on aménage des espaces de loisir en mettant l'emphase sur le développement durable comme notion englobante qui prend également en considération la santé, l'accessibilité universelle, l'importance de la nature, la préservation des environnements naturels, etc. Pour ce faire, nous

porterons un regard critique sur le concept de développement durable en lien avec l'aménagement du territoire et des espaces de loisir. La façon dont le développement durable intervient dans la mise en œuvre des politiques et règlements d'urbanisme sera détaillée et analysée. De plus, nous analyserons différentes perspectives d'acteurs en lien avec l'aménagement des espaces de loisir : tant les récréologues œuvrant dans le domaine municipal que, des urbanistes, aménagistes et architectes travaillant à la conception des espaces récréatifs, que différents experts s'impliquant dans la mise en place de normes, de politiques, de guides d'aménagement, sans oublier les usagers. Ces dernières seront confrontées aux perspectives théoriques actuelles afin de développer l'esprit critique de l'étudiant. De plus, nous mènerons un travail de terrain sur un espace de loisir (sportif, touristique ou culturel, etc.) afin de confronter les connaissances acquises à un cas pratique.

SLO6086 Enjeux contemporains en loisir, culture et tourisme : éléments théoriques et pratiques

Cours thématique ayant pour objectif principal d'aborder et d'analyser des enjeux fondamentaux, conceptuels et empiriques contemporains en lien avec l'expertise et les travaux de recherche de l'enseignant responsable. Cours structuré autour de contenus « ouverts » selon les intérêts de l'enseignant, les débats scientifiques actuels dans les domaines du loisir, de la culture et du tourisme ainsi que certains enjeux d'action des milieux récréatifs, culturels et touristiques à l'échelle québécoise, canadienne et internationale. Cours dispensé par le biais d'exposés magistraux, de mises en situation, d'études de cas et de présentations de conférenciers invités. Cours permettant à l'étudiant(e) de pouvoir cerner et comprendre certains enjeux contemporains par rapport à des courants de pensée, des modèles théoriques et autres réflexions conceptuelles plus classiques.

SLO6088 Devis de recherche

Le devis de recherche permet à l'étudiant d'identifier et de documenter la problématique de sa recherche de maîtrise. Pour ce faire, l'étudiant doit élaborer un devis détaillé de la recherche présentée tout en montrant l'originalité et la pertinence de sa contribution. Le devis soumis doit comporter une problématique générale, une problématique spécifique, des objectifs, une méthodologie détaillée et un calendrier de réalisation.

Les modalités d'encadrement et d'évaluation :

- Enseignant du cours : Directeur ou Directrice de recherche
- Composition du comité de recherche : 3 évaluateurs (incluant le directeur ou la directrice de recherche)
- L'évaluation : échec ou réussite

Déroulement :

- Choix du comité de recherche par la direction de recherche
- Présentation écrite du sujet au comité de recherche
- Travail, avec le directeur ou directrice de recherche, sur le projet de recherche
- Remise du projet de recherche au comité de recherche
- Présentation publique du projet de recherche au comité.

SLO6089 Méthodes de recherche qualitative en loisir, culture tourisme

Étude de la démarche de recherche qualitative dans le contexte de problématiques associées au loisir, à la culture et au tourisme.

Fondements épistémologiques ; processus de recherche ; étude de différentes stratégies et méthodes (travail de terrain, entretien qualitatif individuel et de groupe, observation en situation); construction de l'échantillon; recueil des données; analyse qualitative; scientificité; aspects éthiques; contributions théoriques et implications pour la pratique.

SLO6090 Méthodes de recherche quantitative en loisir, culture tourisme

Étude de la démarche de recherche quantitative dans le contexte de problématiques associées au loisir, à la culture et au tourisme.

Fondements épistémologiques ; processus de recherche ; étude de différentes stratégies (description, corrélation, expérimentation) et méthodes de recherche (sondage, observation systématique, analyse de données existantes); échantillonnage; instrumentation; analyse statistique des données; critères de scientificité; aspects éthiques; contributions théoriques et implications pour la pratique.